

PROPOSITION D'INTERPRETATION PSYCHOMECHANIQUE DE L'EVOLUTION DU POSSESSIF DU LATIN AUX LANGUES ROMANES

SOPHIE SAFFI, ȘTEFAN GENCĂRĂU, OANA AURELIA GENCĂRĂU,
VIRGINIE CULOMA SAUVA¹

ABSTRACT. *Proposal for a Psychomechanical Interpretation of the Evolution of the Possessive from Latin to Romance Languages.* After a first look at the possessive pronominal forms in French, Italian, and Romanian the article distinguishes between the main morphological, semantic, and especially spatial characteristics of the possessive based on proximity and/or spatial representation of the possessor and the possessed. We reiterate a hypothesis (Saffi:2010) regarding the role of the referential founder that is assigned to the spatial geometry of the vocal apparatus.

Keywords: *Possessive Pronouns, Latin, Italian, French, Romanian, proximity and spatial representation*

REZUMAT. *O propunere de interpretare psihomecanică a evoluției posesivului din latină în limbile romanice.* După o primă etapă de prezentare a inventarului de forme pe care clasa pronominală a posesivelor le înregistrează în franceză, italiană și română, distingem principalele diferențe morfologice, semantice și, mai ales, cu privire la o proprietate a posesivului ce se întemeiază pe proximitatea și/sau reprezentarea spațială a posesorului și a obiectului posedat. Reluăm aici o ipoteză (Saffi: 2010) cu privire la rolul de referențial fondator ce revine geometriei spațiilor aparatului fonator.

Cuvinte cheie: *posesiv, latină, italiană, franceză, română, proximitate și reprezentare spațială*

¹ CAER EA 854, Axe LICOLAR, Aix Marseille Université.

E-mail : sophie.saffi@univ-amu.fr, stefan.gencarau@univ-amu.fr, oanagen@yahoo.fr,
virginie.culoma@univ-amu.fr

Introduction

Nous nous proposons, après avoir brossé un rapide panorama diachronique² sur l'expression de la possession en latin, italien, roumain et français, de montrer que ce phénomène, apparemment uniquement morpho-phonologique, illustre en fait les rapports étroits que, dans le domaine de la morphologie, la forme entretient avec le système sous-jacent. Nous essaierons de tirer les conséquences de ces constats pour voir s'ils permettent de brosser un mouvement évolutif en cohérence avec l'hypothèse de la motivation du signe pour les langues romanes étudiées.

Le cadre théorique de notre démarche inclut le tenseur binaire radical de Gustave Guillaume appliqué à l'italien par Alvaro Rocchetti, (1987), notamment pour le genre, puis par Sophie Saffi (2010 : 188-189) qui propose l'hypothèse d'un tenseur binaire radical fondé sur la construction psychologique du locuteur utilisant les critères spatiaux comme critères fondamentaux. Elle envisage son application *en effet* à la gestion du système phonologique, comme à celle de la morphologie, et à tout sous-système permettant *in fine* la production de discours.

L'approche de Gustave Guillaume nous semble très éclairante puisque si ce dernier admet l'importance capitale de la distinction entre synchronie et diachronie, comme l'a fait Ferdinand de Saussure avant lui, il relègue, pour sa part, la synchronie au second plan, la seule réalité étant, pour lui, la diachronie. Il constate que c'est dans le temps que les rapports s'instituent en langue, selon des vues systématiques elles-mêmes sujettes au changement. Il en résulte que la synchronie n'existe que par l'hypothèse selon laquelle la langue dure, alors qu'elle est intérieurement en devenir continu (Boone, Joly, 1996 : 125). Chaque état de synchronie, figé selon Saussure, contient en réalité, en puissance, la diachronie future. Il a une conception de la diachronie bien particulière et la révision qu'il fait de la doctrine saussurienne le conduit à repenser la relation diachronie/synchronie en termes d'interaction. La synchronie est vue comme un état résultant de la rencontre de deux forces antagonistes au sein de la diachronie : une force « descendante » désorganisatrice et une force « ascendante » organisatrice. Selon ses propres termes :

« La linguistique diachronique saisit les choses longitudinalement dans le temps qui les fait changer, les perturbe, les désorganise et les détruirait sans l'intervention d'une force organisatrice contraire. La linguistique synchronique les saisit par coupe transversale non pas dans leur mouvement de désorganisation, mais dans celui, opposé d'organisation, de systématisation, lequel détermine leur interdépendance en l'assujettissant aux lois les plus profondes de la pensée humaine (Guillaume, 1973 : 106).

² Une première version en roumain dans *Studii de știință și cultură*, XIII, 1(48), 2017, p. 79-86.

Il donne en illustration, le schéma suivant :

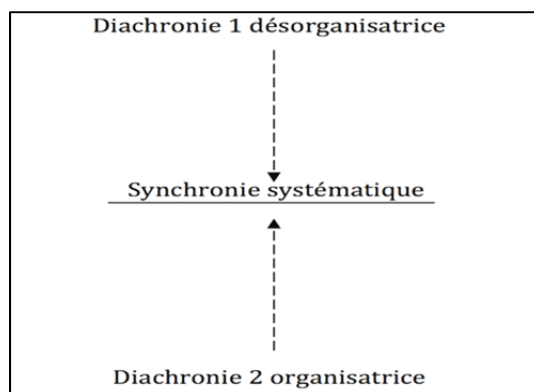


Fig 1. Illustration de la synchronie systématique

On voit sur ce schéma que l'organisation systématique apparaît en synchronie au point de rencontre et d'équilibre des deux impulsions antagonistes. Selon Guillaume cet équilibre est fondamentalement instable car « on ne se trouve jamais tout à fait en présence d'un système, mais toujours en présence d'une réfection virtuellement engagée du système acquis. La réfection est toutefois, dans la plupart des cas, si faiblement engagée que le système peut être fixé, instantanéisé, et décrit *comme s'il était stable* » (Guillaume, 1973 : 106). La synchronie semble donc être, pour lui, une construction fictive mais nécessaire et momentanée faite pour des besoins analytiques. Le véritable historien serait alors pour lui « celui qui saurait embrasser d'un regard unique les changements concrets qui affectent l'être systématique que constitue leur assemblage selon les lois permanentes de la pensée humaine » (Guillaume, 1973 : 111). C'est pourquoi il fait le constat de l'échec de l'analyse historique traditionnelle.

Nous commencerons notre étude par une rapide présentation historique des systèmes des possessifs dans différentes langues romanes, afin d'embrasser les multiples solutions d'évolution à partir du latin, et mieux comprendre les subtiles différences qui existent entre ces différents systèmes.

1. Évolution des possessifs du latin aux langues romanes

Les pronoms possessifs réunissent en latin des substituts pronominaux susceptibles de remplacer soit le nom du possesseur, soit le nom du possesseur et celui de l'objet possédé.

Comme le montre Michèle Fruyte (1991 : 88), en latin « à chaque pronom personnel est associé synchroniquement un adjectif qui indique la personne en position de détermination adnominale ».

Dans l'étymologie des formes du possessif on atteste un radical pronominal commun à celui des pronoms personnels, pour la première et la deuxième personne singulier et pluriel, et un radical pronominal réfléchi ainsi qu'une concurrence avec le démonstratif pour la troisième personne. A ce sujet, il est à retenir que le possessif latin de la première personne est constitué de la forme du pronom personnel du locatif-datif (voir Bujor et Chiriac: 1971: 65, où: **mei* + *voc. o* et où *a* + désinence *-s*, *-Ø* ou *-m*); est-ce un état de synchronie qui contient, en réalité, en puissance, la diachronie future? L'origine du possessif dans le locatif-datif latin serait-elle responsable à la fois des implications de l'idée d'espace dans la configuration sémantique de la notion de possession, et de la participation des démonstratifs dans l'expression de la possession?

Les adjectifs possessifs **latins** étaient les formes adjectivales correspondant aux pronoms personnels. Ils se déclinaient sur le modèle des adjectifs :

-type *bonus, a, um*: pour les trois premières personnes

-type *pulcher, ra, rum* : pour les deux dernières personnes (*noi* et *voi*).

Le latin, comme l'italien, n'avait recouru au possessif que lorsque le lien de possession n'était pas évident. À la 3^{ème} personne du singulier et du pluriel, une distinction s'opérait selon que le possessif était réfléchi ou non. En effet, le possessif n'était utilisé que s'il s'agissait d'une forme réfléchie, dans le cas contraire, c'est le pronom démonstratif de rappel *is, ea, id* qui était employé. Le possessif de la troisième personne était employé pour mettre en évidence la liaison entre le possesseur et l'objet possédé, entre les sentiments et celui qui les éprouvait, ainsi que, en *oratio obliqua*, entre les pensées et celui auquel elles appartenaient. Le possessif de la troisième personne réduisait donc jusqu'au syncrétisme l'espace entre les deux instances d'un seul et même locuteur. Une fois de plus, comme le soutient Michèle Fruyte (1991: 94), en latin :

« Il existe alors un lien privilégié entre possesseur et possédé, un lien de possession souvent inaliénable : lien de parenté (parents et enfants, mari et femme, cousin et cousine), lien entre maître et esclave, entre un individu et une partie de son corps, son patrimoine, ses actions et paroles, les jours de son anniversaire... »

Ce lien privilégié dépasse les frontières du latin.

Les adjectifs et pronoms possessifs **italiens** et **roumains** ont une double fonction : ils indiquent, dans la plupart des cas, le genre et le nombre de l'objet possédé, ainsi que la personne du possesseur. En italien les formes adjectivales et pronominales sont les mêmes. Ils sont habituellement utilisés avec l'article défini bien que dans un certain nombre de cas dont on ne traitera pas ici, car cela n'intéresse pas notre propos, l'italien fasse l'économie de l'article. Les formes sont les suivantes :

| | Masculin | | Féminin | |
|----------------------------|--|---|--|--|
| | Singulier | Pluriel | Singulier | Pluriel |
| Possesseur unique | <i>il mio</i> <i>il tuo</i> <i>il suo</i> | <i>i miei</i> <i>i tuoi</i> <i>i suoi</i> | <i>la mia</i> <i>la tua</i> <i>la sua</i> | <i>le mie</i> <i>le tue</i> <i>le sue</i> |
| Possesseur multiple | <i>il nostro</i> <i>il vostro</i> <i>il loro</i> | <i>i nostri</i> <i>i vostri</i> <i>i loro</i> | <i>la nostra</i> <i>la vostra</i> <i>la loro</i> | <i>le nostre</i> <i>le vostre</i> <i>le loro</i> |

Fig. 2. Les pronoms/adjectifs possessifs en italien

| | Masculin | | Féminin | |
|----------------------------|---|---|--|---|
| | Singulier | Pluriel | Singulier | Pluriel |
| Possesseur unique | <i>al meu</i> <i>al tău</i> <i>al său</i> | <i>ai mei</i> <i>ai tăi</i> <i>ai săi</i> | <i>a mea</i> <i>a ta</i> <i>a sa</i> | <i>ale mele</i> <i>ale tale</i> <i>ale sale</i> |
| Possesseur multiple | <i>al nostru</i> <i>al vostru</i> | <i>ai noștri</i> <i>ai voștri</i> | <i>a noastră</i> <i>a voastră</i> | <i>ale noastre</i> <i>ale voastre</i> |

Fig. 3. Les pronoms/adjectifs possessifs en roumain

Le système des possessifs italiens semble s'être stabilisé sous sa forme moderne au XIIe siècle.

Comme le latin, **l'ancien français** reste une langue à flexion. Aussi les pronoms et adjectifs possessifs se déclinent en un cas sujet (CS) et un double cas régime (CR) : le CR1 pour la fonction Régime directe et le CR2 qui reprend toutes les autres fonctions Régime (Revol, 2000 : 107).

Un certain nombre de transformations apparaissent dans le système dès l'ancien français. Considérons dans un premier temps les cas où le possesseur est unique.

Masculin

Formes atones

Formes toniques

| | P1 | P2 | P3 | P1 | P2 | P3 |
|-----|------------|------------|------------|--------------|--------------|--------------|
| CSS | <i>mes</i> | <i>tes</i> | <i>Ses</i> | <i>miens</i> | <i>tuens</i> | <i>Suens</i> |
| CRS | <i>mon</i> | <i>ton</i> | <i>Son</i> | <i>mien</i> | <i>tuen</i> | <i>Suen</i> |
| CSP | <i>mi</i> | <i>ti</i> | <i>Si</i> | <i>mien</i> | <i>tuen</i> | <i>Suen</i> |
| CRP | <i>mes</i> | <i>tes</i> | <i>Ses</i> | <i>miens</i> | <i>tuens</i> | <i>Suens</i> |

Féminin

Formes atones

Formes toniques

| | P1 | P2 | P3 | P1 | P2 | P3 |
|-----------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Singulier | <i>ma/m'</i> | <i>ta/t'</i> | <i>sa/s'</i> | <i>moie</i> | <i>teue</i> | <i>Seue</i> |
| Pluriel | <i>mes</i> | <i>tes</i> | <i>Ses</i> | <i>moies</i> | <i>teues</i> | <i>Seues</i> |

Fig. 4. Possessif de la singularité en ancien français

Après la disparition de la déclinaison, seules subsistent les formes de CR.
Lorsque l'on a des possesseurs multiples, les formes sont les suivantes :

| P4 | Masculin | Féminin |
|-----------|--|-------------------------------------|
| CSS | <i>nostre(s)</i> | <i>Nostre</i> |
| CRP | <i>Nostre</i> | <i>Nostre</i> |
| CSP | <i>Nostre</i> | <i>noz(atone)/nostres (tonique)</i> |
| CRP | <i>noz (atone)/nostres (tonique)</i> | <i>noz(atone)/nostres (tonique)</i> |
| P5 | La flexion est exactement la même que pour P4, seule change la première consonne (<i>vostre</i> à la place de <i>nostre</i>) | |
| P6 | forme unique et invariable <i>lor</i> | |

Fig. 5. Possessif de la pluralité en ancien français

Il est intéressant de signaler que l'opposition entre des formes atones et des formes toniques est propre au français ainsi que le souligne Geneviève Joly (2009 : 66). Elle était inconnue du latin, où le possessif était normalement accentué sur la première syllabe puisque toutes les formes étaient dissyllabiques. Les transformations du système des possessifs en ancien français sont dues le plus souvent à des influences analogiques, essentiellement celles de la P1 et du masc.

Les possessifs offraient, dans la langue ancienne, un grand nombre de formes différentes. À l'époque du moyen français, le système des possessifs s'est simplifié. On observe d'abord la disparition de la déclinaison, puis l'extension progressive du domaine de plusieurs formes et parallèlement l'extinction de certaines autres. Le système des possessifs est, dans le passage de l'ancien français au moyen français puis à la langue moderne, un modèle d'analogie et de simplification. Une cohérence relie-t-elle tous ces changements ?

D'une part le système s'est simplifié, de l'ancien français au français moderne, avec la disparition des formes de CS. Mais d'autre part, le système s'est complexifié, au XVI^e siècle, avec la distinction achevée entre les formes adjectives et les formes pronominales du possessif. Le grammairien Louis Meigret signalait déjà la prononciation différente de *nos*, *vos* par *ò*, et de *notres*, *votres* par *ó* (47 v^o, 60 r^o), et sans marquer la nuance de prononciation, les autres grammairiens séparent *nos* et *nostres* (Brunot, 1967 : 314).

Certains phénomènes retiennent notre attention suite à la consultation des grammaires traditionnelles qui traitent de la diachronie du système des possessifs de plusieurs langues romanes. Nous avons par exemple considéré l'italien et le français, bien entendu, mais aussi l'espagnol, le portugais, le napolitain et le roumain. Il est en effet intéressant de noter que les possessifs sont directement issus des formes latines à l'exception de la P6 qui dérive dans certains cas du démonstratif latin *ille*, ce changement de catégorie

grammaticale n'est à notre avis pas anodin et méritera une attention toute particulière lors de travaux ultérieurs. L'espagnol et le portugais conservent *suus* pour P6 alors que français, italien, napolitain et roumain utilisent *ille* pour *loro, lloro, ou lor*.

| | Français | Espagnol | Portugais | Italien | Napolitain | Roumain |
|----------------|------------|------------|---------------|-------------|---------------|--------------------------------|
| P1 Sing. masc. | <i>mon</i> | <i>Mi</i> | <i>meu</i> | <i>mio</i> | <i>mio</i> | <i>meu</i> |
| fém. | <i>ma</i> | <i>mi</i> | <i>minha</i> | <i>mia</i> | <i>mia</i> | <i>mea</i> |
| Plur. masc. | <i>mes</i> | <i>mis</i> | <i>meus</i> | <i>miei</i> | <i>mieie</i> | <i>mei</i> |
| fém. | <i>mes</i> | <i>mis</i> | <i>minhas</i> | <i>mie</i> | <i>meie</i> | <i>mele</i> |
| P2 Sing. masc. | <i>ton</i> | <i>Tu</i> | <i>teu</i> | <i>tuo</i> | <i>tuio</i> | <i>tău</i> |
| fém. | <i>ta</i> | <i>tu</i> | <i>tua</i> | <i>tua</i> | <i>toia</i> | <i>ta</i> |
| Plur. masc. | <i>tes</i> | <i>tus</i> | <i>teus</i> | <i>tuoi</i> | <i>tuioie</i> | <i>tăi</i> |
| fém. | <i>tes</i> | <i>tus</i> | <i>tuas</i> | <i>tue</i> | <i>toie</i> | <i>tale</i> |
| P3 Sing. masc. | <i>son</i> | <i>Su</i> | <i>seu</i> | <i>suo</i> | <i>suio</i> | <i>său</i> |
| fém. | <i>sa</i> | <i>su</i> | <i>sua</i> | <i>sua</i> | <i>soia</i> | <i>sa</i> |
| Plur. masc. | <i>ses</i> | <i>sus</i> | <i>seus</i> | <i>suoi</i> | <i>suoie</i> | <i>săi</i> |
| fém. | <i>ses</i> | <i>sus</i> | <i>suas</i> | <i>sue</i> | <i>soie</i> | <i>sale</i> <i>lui / ei</i> |

Fig. 6. Les possessifs atones de quelques langues romanes contemporaines
(Teissier, 2004 : 191 ; Ledgeway, 2009 : 247)

Le déterminant possessif en **français moderne** indique que les choses ou les êtres désignés par le nom ont une relation avec une *personne* grammaticale : celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui ou ce dont on parle (P1 *ma voiture*, P2 *ta voiture*, P3 *sa voiture*).

En roumain, le possessif désigne des possesseurs d'objets situés en discours en rapport avec des personnes différentes qui réfèrent à des spatialités différentes : la P1 (*maşina mea*, fr. *ma voiture*) le locuteur, réfèrent spatial principal marque la proximité de l'objet possédé, la P2 (*maşina ta*, fr. *ta voiture*) l'allocutaire, réfèrent de la frontière entre l'espace d'interlocution et l'espace extérieur, marque une première mise à distance de l'objet tout en conservant une relation privilégiée à l'objet, et la P3 (*maşina sa*, fr. *sa voiture*), l'instance discursive, marque le détachement de l'objet.

D'un point de vue formel, les grammaires roumaines s'accordent quant aux pronoms et adjectifs possessifs en affirmant que la morphologie du pronom réclame un objet substitut de l'objet possédé (*al, a, ai, ale, alor*) interprété comme *article, formant, doublant, pronom semi-indépendant* etc., une controverse qui ne fait pas l'objet de cette étude, et un segment substitut du possesseur, tels qu'on peut les remarquer dans les tableaux 3 et 6. Structuralement, l'adjectif possessif est, en fonction de sa distribution, soit l'équivalent du pronom possessif, c'est-à-dire qu'il inclut les deux segments dans des contextes où un nominal réfère à l'objet possédé, soit réduit au

segment servant à marquer le possesseur dans le voisinage immédiat du nominal pour l'objet possédé. La structure du possessif roumain est similaire à celle du français et de l'italien, à la fois par les segments que réclame la forme utilisée soit comme pronom soit comme adjectif, et par les occurrences strictement adjectivales. Selon Niculescu et Renzi (1991) ce qui distingue le roumain des autres langues romanes est « un emploi qu'on a convenu de dénommer 'datif possessif' ». Ils considèrent qu'il

« est convenable de différencier les pronoms personnels clitiques au datif possessif qui apparaissent dans les structures verbales (des ppv) et qui peuvent être non-conjoints (du type: *îmi iubesc nevasta*) ou conjoints proclitiques (du type: *mi-am pierdut banii* « j'ai perdu mon argent ») des pronoms personnels clitiques au datif possessif également qui apparaissent dans des structures nominales (ppn), les « adnominaux », qui sont toujours conjoints et enclitiques (du type: *casa-ți*) » (Niculescu et Renzi : 1991 : 124).

La distinction entre les deux types de datif possessif n'est pas seulement syntaxique mais aussi historique. Alors que le « ppv (pronoms personnels clitiques dans des structures verbales) se trouve dans la langue commune, courante, parlée et écrite, même dans la langue des productions populaires (en poésie et en prose) l'usage des ppn (pronoms personnels clitiques dans les structures nominales) ne remonte pas au-delà des XVII^e-XVIII^e siècle » (Niculescu et Renzi : 1991 : 129). Les ppn semblent être confortés en roumain par des facteurs culturels et de contact linguistique régional (Niculescu et Renzi : 1991 : 132).

Du point de vue sémantique, la grammaire de la langue roumaine (GLRA : 2005 : 232, 233) distingue la possession forte, la possession faible, la possession déviée et la possession implicite.

La possession forte /*amintirea sa- lui* (son souvenir) / se réalise par des pronoms possessifs et personnels, et indique la proximité de l'objet par rapport au locuteur.

La possession faible /*mi-am pierdut sitloul* (j'ai perdu mon stylo) / est marquée par des anaphores associatives de type datif possessif, la relation objet-locuteur s'en trouve affaiblie car le recours au cas de l'attribution crée une mise à distance de la relation d'appartenance d'un objet qui est indirectement attribué au locuteur.

La possession déviée /*caietu-mi* (fr. *mon cahier* en roumain : **cahier-mon*) / vers une relation sémantique d'appartenance est réalisée par des clitiques pronominaux. Ce qui la distingue de la possession faible est la position du clitique postposé à un substantif.

La possession implicite /Am pierdut stiloul = Am pierdut stiloul meu (j'ai perdu le stylo = mon stylo à moi) /, non exprimée en discours, se déduit du contenu sémantique du substantif car elle concerne toujours des objets ou des personnes ayant un lien d'intimité avec le possesseur : objets du quotidien, parenté ou personnes proches, animaux de compagnie etc.

Pour tous les items relevant de ces catégories, l'italien peut facilement se passer du possessif pour exprimer le lien de possession puisqu'il suffit que la personne apparaisse dans le discours par l'intermédiaire du verbe (la personne sujet étant comprise dans la forme verbale en italien), du pronom personnel, ou parfois d'un substantif ou d'un pronom, pour que cette série d'« objets » possédés soit considérée par l'allocutaire comme étant en relation inhérente avec elle.

L'espace de l'interlocution et l'espace hors-interlocution sont clairement délimités en italien et en roumain. L'interlocution est associée à un espace de proximité dont la frontière est concrétisée par l'interlocuteur, au-delà de cette limite se déploie l'espace lointain hors-interlocution. Cette spatialisation se reflète en discours dans les emplois et la distribution des démonstratifs, des adverbes de lieu afférents et des possessifs. Parmi les langues romanes, seul le français a abandonné l'opposition des démonstratifs car dans sa représentation spatiale, le système français a neutralisé l'opposition entre espace proche et espace lointain, tout en conservant une distinction entre espace ponctuel et espace étendu.

La sphère du locuteur concerne, d'après Marchello-Nizia (2004a : 81) :

« l'appartenance sociale, familiale ou politique du locuteur, une possession propre reconnue, revendiquée ou assertée ou bien encore une relation de dilection affirmée. »

Au sein de la sphère interlocutive du couple dialogal, tous les objets et les personnes sont supposés en relation intime avec le locuteur, cette sphère de proximité est l'espace privilégié des rapports fusionnels. La sphère étendue de la personne en italien et en roumain a pour conséquence sémiologique la possibilité du non marquage de la possession en discours puisque les relations d'appartenance sont évidentes donc implicites. À l'inverse, en français, la sphère de la personne est réduite aux seules limites du corps ce qui implique un emploi abondant des possessifs en discours : *j'ai mal au bras, à la tête* seules les parties du corps permettent la possession implicite, tandis que les objets et les personnes nécessitent un marquage de la possession en discours (*j'ai perdu mon stylo, mon sac, mon chien, mon mari*). En effet, au delà des limites du corps, il n'y a pas un espace de proximité distinct de l'espace extérieur. Tout l'espace est conçu comme extérieur et les objets et les personnes qui le peuplent entretiennent des relations externes avec le locuteur.

La description guillaumienne des trois personnes de l'interlocution (P1 le locuteur, P2 l'interlocuteur, P3 la personne délocutée) est fondée sur le transport du Moi au Hors-Moi, avec l'idée d'une 3^{ème} personne omniprésente, sous-jacente à toute autre personne quelle que soit la saisie ordinale. La personne délocutée, objet du discours est par conséquent la personne fondamentale, distinguée en tant que *personne d'univers* contenue dans toute sémantèse nominale, par opposition aux *personnes humaines* contenant la sémantèse verbale.

Ces différentes descriptions diachroniques permettent de mieux appréhender la réalité des différents systèmes des possessifs dans les trois langues considérées et ce dans les différents états qu'elles ont connus. Certains phénomènes semblent échapper à toute logique du système en question. Nous allons tenter de montrer qu'ils sont au contraire des révélateurs de la logique du système de langue auquel ils appartiennent. Qu'il s'agisse du système des possessifs, ou, pour une prochaine étape de notre recherche, de celui des démonstratifs.

2. Submorphologie des possessifs et pré-sémantisme de /M/, /T/ et /S/

La proximité spatiale du possesseur et de l'objet possédé a été considérée comme une propriété importante de la catégorie de possession dans son acception canonique (Heine : 2006 : 3). L'idée de possession, dans les termes de Cassirer, « occupe une position particulière, intermédiaire, entre le domaine de l'objectif et celui du subjectif. » Cela suppose, dans l'évolution du langage, un déplacement de l'objet ayant acquis « la nouvelle spécification [possédé], de la sphère de l'existence naturelle » dans celle de l'existence personnelle et spirituelle. Dans cette trajectoire :

« Ce qui s'annonce ici, c'est une première animation, la métamorphose de la forme de l'être en forme du moi. D'un autre côté, le moi personnel ne se saisit pas encore dans un acte de spontanéité libre et originelle, dans l'activité autonome de l'esprit et de la volonté ; on dirait plutôt qu'il se regarde dans l'image de l'objet qu'il s'approprie comme *objet sien*. » (Cassirer : 1972 : 1 : 225)

Sans nous engager à suivre toute cette trajectoire, notre objectif est de mettre en évidence la logique d'emploi de certaines consonnes dans la morphologie liée dans cette étape de notre recherche à la représentation spatiale des possessifs, et la logique de l'évolution de ces formes au cours du temps. Nous reprenons ici l'hypothèse proposée par Saffi (2010) sur le rôle du

langage dans la mise en place des référentiels spatiaux, selon laquelle la géométrie des espaces de l'appareil phonatoire sert de référentiel fondamental à la mémoire kinesthésique et le système phonologique de la langue maternelle figure un modèle réduit de fonctionnement de l'ensemble des modèles internes du corps et des lois physiques, proposant ainsi une explication linguistique, sensorielle et neurologique des ressorts de la motivation du signe. Le tableau présenté est une extraction d'un tableau (Saffi, 2014 : 204-211) récapitulant les pré-sémantismes consonantiques issus des propositions d'Alvaro Rocchetti (1980 : 485-559) et de Sophie Saffi (1991 : 425-473, 2002 : 133-193). Il illustre les rapports entre son et sens avec une série de mouvements attachés à chaque consonne du système des sons de l'italien en lien avec leur articulation, puis la décomposition de ces mouvements premiers en leurs composants moteurs (direction, pointage, franchissement).

Ces mouvements premiers sont également en cohérence avec les systèmes de possessifs des langues romanes, avec l'opposition /M/ vs. /T/ vs. /S/, par exemple en français *ma* vs. *ta* vs. *sa*. L'évocation du locuteur s'appuie sur le mouvement rétroversif de régression partielle à partir d'une limite de départ externe, porté par /M/, l'évocation de l'interlocuteur s'appuie sur le mouvement prospectif d'accession à une limite d'arrivée, porté par /T/, et l'évocation de la personne délocutée s'appuie sur le mouvement continu de désignation incluant l'idée de dépassement, porté par /S/.

| | Français | Espagnol | Portugais | Italien | Roumain | |
|---|---|--|--|---|---|-----|
| P1 Sing. masc. fém. Plur. masc. fém. | <i>mon</i> <i>ma</i> <i>mes</i> <i>mes</i> | <i>Mi</i> <i>mi</i> <i>mís</i> <i>mís</i> | <i>meu</i> <i>minha</i> <i>meus</i> <i>minhas</i> | <i>mio</i> <i>mia</i> <i>miei</i> <i>mie</i> | <i>meu</i> <i>mea</i> <i>mei</i> <i>mele</i> | /M/ |
| P2 Sing. masc. fém. Plur. masc. fém. | <i>ton</i> <i>ta</i> <i>tes</i> <i>tes</i> | <i>Tu</i> <i>tu</i> <i>tus</i> <i>tus</i> | <i>teu</i> <i>tua</i> <i>teus</i> <i>tuas</i> | <i>tuo</i> <i>tua</i> <i>tuoi</i> <i>tue</i> | <i>tău</i> <i>ta</i> <i>tăi</i> <i>tale</i> | /T/ |
| P3 Sing. masc. fém. Plur. masc. fém. | <i>son</i> <i>sa</i> <i>ses</i> <i>ses</i> | <i>Su</i> <i>su</i> <i>sus</i> <i>sus</i> | <i>seu</i> <i>sua</i> <i>seus</i> <i>suas</i> | <i>suo</i> <i>sua</i> <i>suoi</i> <i>sue</i> | <i>său</i> <i>sa</i> <i>săi</i> <i>sale</i> | /S/ |

Pré-sémantismes mobilisés dans les possessifs

| Phonème | Pré-sémantisme évoqué | Articulation |
|---------|---|---|
| /M/ | REGRESSION | NASALES |
| | Régression partielle à partir d'une limite de départ externe : <ul style="list-style-type: none"> • mouvement rétroversif fort pointage de la limite de départ externe | Nasale (= rétroversif fort) Bilabiale (= limite: lèvres) |

| Phonème | Pré-sémantisme évoqué | Articulation |
|---------|--|--|
| /T/ | POINTAGE, POSITION | OCCLUSIVES |
| | Accession à une limite d'arrivée : <ul style="list-style-type: none"> • mouvement prospectif • pointage de la limite d'arrivée | Sourde (= prospectif) Occlusive (= pointage, position) Apicodentale ou apicoalvéolaire (= limite : pointe de la langue + dents ou alvéoles) |
| /S/ | INDIVIDUATION, TRANSLATION | FRICATIVES |
| | Mouvement continu de désignation qui inclut l'idée de dépassement : <ul style="list-style-type: none"> • mouvement prospectif • individuation d'un chenal • mouvement continu de déplacement dans ce chenal, dépassement. | Sourde (= prospectif) Fricative (= individuation, translation) Dentale ou alvéolaire (= chenal : frottement du flux d'air au niveau du resserrement des dents ou des alvéoles) |

3. Conclusion

Nous souhaitons soumettre à la discussion, la question de l'organisation sur le temps opératif des saisies qui, partant des pré-sémantismes conduisent à la sémantèse la plus particularisée de chaque élément de discours. Nous nous questionnons sur l'opportunité de rapprocher ce mouvement de construction du sens à celui inverse de la subduction. Le pré-sémantisme porté par les consonnes est-il plus particulier ou plus général ?

BIBLIOGRAPHIE

- Avolio, Francesco, 1995, *Bommèsprò. Profilo linguistico dell'Italia centro-meridionale*, San Severo, Gerni.
- Boone, Annie, Joly, André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- Bourciez, Édouard, 1956, *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck, 4^e éd.
- Brodin, Greta, 1970, *Termini dimostrativi toscani: studio storico di morfologia sintassi e semantica*, Lund, C.W.K. Gleerup.
- Brunot, Ferdinand, 1967, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, tome II, *Le XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin.
- Cassirer, Ernst, 1972, *La philosophie des formes symboliques, 1 Le langage*, traduit de l'allemand par Ole Hansen-Love et Jean Lacoste, Les Éditions de Minuit, Paris.
- Culoma Sauva, Virginie, 2015, « Les possessifs et la représentation de l'espace du locuteur en italien et dans les langues romanes », *Studii de Știință și Cultură*, XI, 3, 49-56.

- Da Conceição De Paiva, Maria, Braga, Maria Luisa, 2010, « Gramaticalização de formas dêiticas no português do Brazil » in *Diacrítica*, 24/1: 323-348.
- De Blasi, Nicola et Luigi Imperatore, 2000, *Il napoletano parlato e scritto : con note di grammatica storica*, Napoli : Libreria Dante & Descartes.
- Douay, Catherine, Roulland, Daniel, 2014, *Théorie de la relation interlocutive. Sens, signe, répliation*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Fruyte, Michèle, 1991, « Pronoms personnels et adjectifs en latin. Les fonctions du réfléchi », in *Modèles linguistiques*, Tome XIII, Fascicule 2, Presses de l'Université de Lille III, 2 : 85-104.
- Gramatica limbii române*, 2008, *Cuvântul*, vol.I, București, Editura Academiei.
- Grevisse, Maurice, 1993, *Le Bon Usage*, Paris, Duculot.
- Guénette, Louise, 1997, « Les pronoms neutres *il/ce/ça* : une comparaison de leurs emplois et de leur signifié » in De Carvalho P., Soutet O. (dirs), *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du 7e Colloque International de Psychomécanique du langage, (Cordoue, 2-4 juin 1994)*, Paris, Champion, 111-124.
- Guillaume, Gustave (Valin, Roch, ed.) 1971, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, Gustave, 1973, *Principes de linguistique théorique*, Paris, Klincksieck.
- Guillaume, Gustave, 1991, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1944-1945*, Lille / Québec, PU Lille / PU Laval.
- Heine, Bernd, 2006, *Possession. Cognitive sources, forces, and grammaticalization*, Cambridge University Press.
- Iandolo, Carlo, 2004, *Dizionario etimologico napoletano*, Napoli: Cuzzolin Editore.
- Istoria limbii române*, 1965, vol I, *Limba latină*, București, Editura Academiei.
- Joly, Geneviève, 2009, *Précis d'ancien français, Morphologie et syntaxe*, Paris, Armand Colin.
- Ledgeway, Adam, 2009, *Grammatica diacronica del napoletano*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2004a, « La sémantique des démonstratifs en ancien français : une neutralisation en progrès ? » in *Langue Française*, 141 : 69-84.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2004b, "Deixis and subjectivity: the semantics of demonstratives in Old French (9th-12th century)" in *Journal of Pragmatics*, 37/1: 145-181.
- Niculescu, Al, et Lorenzo Renzi, « Pronoms personnels clitiques en roumain et dans les langues balkaniques » in *Modèles linguistiques*, Tome XIII, Fascicule 2, 1991, 123-142.
- Piel, Amélie-Anne, 2004, *Les déictiques déclinables et indéclinables de l'espagnol médiéval : étude synchronique*, Lille, ANRT.
- Revol, Thierry, 2000, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Armand Colin.
- Rocchetti, Alvaro, 1987, *Chroniques italiennes*, n°11-12, Sorbonne Nouvelle Paris 3.
- Saffi, Sophie, 2002, « La faute de conjugaison, une conséquence de l'exercice de traduction ou le reflet de l'évolution du système verbal ? » in *Cahiers d'études romanes*, Université de Provence, 7, 125-166.
- Saffi, Sophie, 2010, *La personne et son espace en italien*, Limoges, Lambert-Lucas.

- Saffi, Sophie, 2014 « Aspect et personne sujet dans les désinences verbales en italien et en français : une représentation basée sur un référentiel spatial phonologique » in *Le français moderne*, 1-2 : 201-242.
- Saffi, Sophie, 2015, « La représentation spatiale en italien et en français : étude contrastive des démonstratifs et adverbes de lieu afférents », *Studii de Știință și Cultură*, XI, 3, 57-66.
- Teissier, Paul, 2004, *Comprendre les langues romanes*, Paris, Chandeigne.
- Tekavčić, Pavao, 1972, *Grammatica storica dell'italiano, Volume II: Morfosintassi*, Bologna, Il Mulino.